

KERVIGNAC.

Une des plus anciennes du diocèse, la paroisse de Kvignac (*plebs Vencaca*) (1), mentionnée dès le commencement du vi^e siècle, fut, à cette époque, donnée par Guérech, comte de Vannes, à saint Gunthiern, qui venait de quitter l'île de Groix et de se retirer à Anaurot, aujourd'hui Quimperlé. La légende, admise par M. de la Borderie (2), assigne à cette générosité le motif suivant. A la sollicitation de Guérech, le saint se rendit sur le territoire vannetais, alors dévasté par des légions d'insectes, et, par ses prières, obtint de Dieu la cessation du fléau. La tradition locale vient ajouter que le nouveau possesseur stationna parfois dans un ermitage de sa terre de Vénéac, en un lieu qui a toujours porté depuis le nom de Locohiarn, qui eut toujours une chapelle sous le vocable de Saint-Gunthiern, fut le siège d'une antique seigneurie et se trouve maintenant dans la paroisse de Caudan. Quel fut, sur l'état de la paroisse, l'effet de cette donation ? on l'ignore. Mais il est certain que, depuis le x^e siècle, ce bénéfice, du doyenné de Pont-Belz, fut constamment de collation libre et eut son titulaire pour gros décimatur à des quotités, variables avec le temps et enfin fixées à la 3^e gerbe. Les documents ne révèlent aucune revendication ni sur le patronage, ni sur les fruits de cette paroisse ; ils nous apprennent seulement que les seigneurs de Kmadio se donnaient, à la fin du xv^e siècle, comme prééminenciers dans l'église paroissiale, et que les barons de Coët-Rivas jouissaient des mêmes privilèges, au siècle dernier.

Dédiée à Dieu sous le vocable des saints Apôtres Pierre et Paul, l'église paroissiale menaçant ruine, fut interdite par l'Ordinaire, en 1760, et se vit presque totalement rebâti. Dès 1681, l'autel du Rosaire, dans cette ancienne église, était privilégié.

Outre le couvent des capucins d'Hennebont, qui était sur le territoire de Kvignac, la paroisse possédait un grand nombre de chapelles. La première par son importance était celle de N.-D. de Pitié, au bourg même et dans le cimetière. Commencée, le 22 décembre 1553 (3), elle fut enrichie d'un retable, en 1725, et porte encore, dans sa tour, les cloches de la paroisse. Il y avait ensuite celles de Saint-Adrien, isolée ; de Saint-Jean, à Lojean (*locus Johannis*) ; de Sainte-Suzanne et de Saint-Abibon ; de Sainte-Marie-Madeleine, au village de Locmaria ; de N.-D. de Clarté ou de N.-D. de Bon-Secours, à Locadour (Saint-Amadour),

(1) M. Le Men, éditeur de *l'histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, par Dom Placide Le Duc, p. 20, fait remarquer que Kvignac est un des rares exemples, en Bretagne, de la substitution du mot *ker* (*castellum, villa*) à celui de *Plou* (*plebs*), dans un nom de paroisse.

(2) *Annuaire de Bretagne* pour 1862, p. 48.

(3) Inscription extérieure, au sud et au-dessus de la porte du chœur.

et que sa forme en 1/2 tau fait rapporter aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; de Saint-Efflam, qui vient d'être reconstruite ; de Saint-Laurent, attribuée aux Templiers et de nos jours encore lieu de pèlerinage. La chapelle de Saint-Antoine, au village de ce nom et dont la moitié est passée à la paroisse d'Hennebont, se trouvait jadis attachée à un établissement hospitalier. Au milieu du xvii^e siècle, elle avait encore, dans ce même village, des dépendances considérables, et des bâtiments en ruine, dont un portait le nom significatif de *maison de l'hôpital*. Au près de ces ruines se trouvaient un courtil, nommé *Liorh-en-hospital* (jardin de l'hôpital), et deux parcs dont l'un s'appelait *parc-er-Manehy* (pour Minihy). Sur cet établissement, qui pique la curiosité, je n'ai pu rencontrer aucun autre renseignement. Quant à la chapelle de Saint-Gunthiern, à Locohiarn, et dont il a été déjà question, sur les réclamations des seigneurs du lieu, les recteurs de Kervignac furent à différentes reprises, mais on ne sait à quel titre, condamnés à y faire célébrer la messe tous les dimanches. Malgré leurs prétentions dans ce sens, les susdits seigneurs ne purent cependant jamais prouver victorieusement l'érection de ce quartier en trêve. Enfin, au xv^e siècle, le village de Kguen possédait lui-même une chapelle de N.-D. de Sainte-Anne, depuis longtemps disparue et ignorée.

A la plupart de ces chapelles correspondaient à peu de chose près les frairies suivantes : de Saint-Antoine, de Saint-Jean, de Saint-Laurent et Penhoët, de Locadour, de Locohiarn, du bourg, de Traureau, (alias Traureau-Saint-Laurent), de Talhoët, de Trevidel, de Lothuen, du *Moustoir*.

Le presbytère, environné de dépendances assez considérables, était un *lieu noble*. Subrepticement et dans le but évident de passer, plus tard, pour fondateur, un particulier fit mettre, sur les murs de clôture, l'écusson de ses armes. Mais, à la date du 27 août 1661, le présidial de Vannes prescrivit de faire une enquête sur les prétentions de ce gentilhomme, qui vit de la sorte échouer son orgueilleux projet. De ce même presbytère relevait la métairie noble de Muzillac, située au village de ce nom et sur les confins du bourg. La jouissance de ces beaux immeubles, le tiers aux oblations des chapelles et les dîmes, qu'il affermaient 1,000 livres, en 1615, faisaient du recteur de Kervignac un assez heureux bénéficiaire. Du reste, sur sa paroisse, il n'avait pas autre chose à convoiter, puisque, d'après sa propre déclaration de 1615, il n'y avait ici ni prieuré, ni chapellenie.

Recteurs de Kervignac.

- 1472. † Jean Thomé.
- 1472-1478. † Jean de Kerpuncze, recteur aussi de Merlevenez.
- 1495. † Jean du Botdêru ou Le Boterff, recteur aussi de Quistinic.
- 1539. † François Richard.

- 1542-1546. Hygin de Fontana.
1550. † Thomas Strossy.
1568. R. Maurice Gardic donne, le 8 mai 1568, procuration pour résigner entre les mains du Pape ou de l'Ordinaire.
1568. Luc Crach, prêtre de Quimper, pourvu par l'évêque le 24 juin 1568, prit possession le 11 juillet.
1577. Yves Le Hay.
1580. R. Thomas Jubin.
1580-1583. † Jacques de Chef-du-Bois, simple clerc, originaire de cette paroisse, pourvu par l'Ordinaire le 29 décembre 1580, prit possession le 8 janvier 1581.
1586. Jean Le Borgne, de Caden, résigne à une date inconnue et meurt, simple prêtre à Bourg-Paul, en janvier 1614.
1594-1613. R. Patern Le Dorvec, de Kervignac, résigne entre les mains du Pape, le 28 juin 1613, en faveur du suivant, mais avec réserve d'une pension annuelle de 600 livres.
1613-1627. Noël Boisadam, de Bréhan-Loudéac, en Saint-Brieuc, pourvu en Cour de Rome le 28 juin 1613, prit possession le 10 novembre. Il en mourut titulaire, mais à une date inconnue. Sur la fin de son rectorat, ce bénéfice lui fut disputé par Nicolas Courtin.
1632-1640. † Robert Gedouin.
1640-1642. R. Gilles Degain, docteur de Sorbonne, chanoine et chœur de Rennes, pourvu par le Pape le 22 décembre 1640, prit possession le 21 mai 1641 et résigna, en 1642, pour permuter avec le suivant contre la chapellenie de Notre-Dame d'Espagne, desservie dans l'église paroissiale de Parthenay, au diocèse de Rennes, et, en outre, avec réserve d'une pension annuelle de 900 livres (1).
1642-1646. R. Fleury Bonnemez, du diocèse de Rennes et encore sous-diacre lors de ses provisions. Le 28 mars 1646, il fit, à Rennes, un accord avec le suivant, pour permuter avec lui contre le rectorat de Guipel et un canonicat au chapitre de Champeaux, dans le diocèse de Rennes.
1646-1679. R. Pierre Cillart. Malade, il résigna en faveur de son neveu, qu'il constitua son exécuteur testamentaire par actes des 13 janvier 1678 et 16 janvier 1681. Mort peu de temps après, il fut inhumé dans l'église paroissiale, suivant une des clauses de son testament.

(1) Ayant joui, pendant 40 ans, de cette pension, réduite toutefois, en 1673 et de son consentement, au tiers des revenus du bénéfice, sur la demande de Pierre Cillart, un de ses successeurs, il se crut obligé, avant de mourir, de léguer une somme de 1,000 livres à distribuer aux pauvres honteux de la paroisse par la fabrique et sur l'avis du recteur.

- 1679-1686. R. Michel Cillart, de la paroisse de Dingé, diocèse de Saint-Malo, résigna, en septembre 1686, entre les mains du Pape en faveur du suivant. Décédé, en mars 1687, il fut inhumé dans la tombe de son oncle.
- 1686-1694. R. Malhurin Gaultier, de Combourg, diocèse de Saint-Malo, sieur du Bois et chantre de Saint-Étienne de Rennes, pourvu en Cour de Rome le 18 septembre 1686, prit possession en janvier 1687. Malade, il résigna entre les mains du Pape en faveur du suivant. Mort, à l'âge de 53 ans, il fut enterré au cimetière, le 24 oct. 1694.
- 1694-1695. R. Toussaint Jourdan, de Combourg aussi, pourvu en Cour de Rome le 8 octobre 1694, ne put administrer sa paroisse, dont s'était emparé Bonaventure Dubois, futur chanoine de Vannes, auquel l'évêque avait, par deux fois, accordé des provisions pour ce bénéfice, le 17 octobre 1694 et le 1^{er} février 1695. Pour ses provisions, Jourdan obtint du métropolitain, le 29 mars 1695, le *visa* refusé par l'Ordinaire, et prit possession le 7 avril; mais il ne se livra à toutes ces démarches que pour la simple conservation de ses droits, car, dès le 7 janvier, il avait déjà donné procuration pour résigner entre les mains du Pape en faveur du suivant.
- 1695-1739. R. Jacques Davy, curé de Languidic, pourvu par le Souverain Pontife, le 7 février 1695, dut aussi recourir au métropolitain pour le *visa* qu'il obtint le 29 mars, et ne put prendre possession que le 17 avril. Il parvint à débouter le susdit Dubois. Arrivé à une extrême vieillesse, il donna, le 4 février 1739, procuration pour résigner entre les mains du Pape en faveur du suivant. Mort, à l'âge de 83 ans, le 6 octobre 1741, il fut enterré le 7 au cimetière, d'après le registre des sépultures. Sa tombe se voit cependant au milieu de l'église paroissiale, avec une inscription encore très-lisible.
- 1739-1742. † Pierre Boulard, originaire et curé de Kervignac, pourvu par le Saint-Siège le 9 mars 1739, prit possession le 3 juillet. Décédé, à 45 ans, le 8 février 1742, il fut inhumé le 9 au cimetière.
- 1742-1751. † Jacques Boutouillic, de Languidic, recteur de Malguénac et sieur de Keroman, pourvu par l'Ordinaire le 10 février 1742, mourut à Hennebont, à l'âge de 43 ans, le 12 septembre 1751, et fut enterré le 15 au cimetière de Kervignac.
- 1752-1755. † Olivier-Louis Pepion, de Locminé et licencié de Sorbonne, pourvu en Cour de Rome, le 15 janvier 1752,

sur les résultats du concours du 16 décembre, prit possession le 26 février. Mort à l'âge de 42 ans, le 24 avril 1755, il fut inhumé le 25 au cimetière.

1755-1782. † Joseph Le Tallec, de Languidic, recteur de Plouharnel, pourvu par l'évêque le 6 juin 1755, prit possession le 9. Pendant longues années chef des missions bretonnes dans le diocèse, il mourut, âgé de 72 ans, le 29 juin 1782, et fut enterré au cimetière le 1^{er} juillet.

1782-1791. Mathurin Sévéno, de Bignan et recteur de Saint-Nolf, pourvu par l'évêque le 9 août 1782, prit possession le 16 (1).

LANDAUL.

Du territoire de Vannes, cette paroisse, sujette à l'alternative, avait son recteur pour gros décimateur à la 33^e gerbe (2). Sous le vocable de sainte Marie-Madeleine, l'église paroissiale, contiguë au cimetière, était de différentes époques. Une de ses chapelles était dédiée à la très-sainte Trinité, une autre à saint Abibon, dont l'image surmontait l'autel; le chœur, reconstruit en 1665, renfermait la tombe prohibitive des seigneurs de Kambourg. Depuis une quinzaine d'années, cet édifice a disparu et son emplacement a servi à l'agrandissement du cimetière. La chapelle de Notre-Dame des Vertus ou de Vraie-Aide, au levant et aussi contiguë à ce même cimetière, portant une date de la fin du xv^e siècle, est devenue église paroissiale. Le territoire de ce modeste bénéfice ne possédait que deux autres chapelles qui se voient encore : celle de Saint-Maurille (3), à Langombrac, et celle de Saint-Michel, à Branzého. Une seule chapellenie s'y était fondée, le 11 août 1629, grâce à la piété du prêtre Vincent Le Formal et de quelques paroissiens.

Recteurs de Landaul.

1381. Geoffroi de Noliffdic.

1410-1411. Geoffroy Mesnard, chanoine de la Collégiale de Saint-Michel du Champ, près d'Auray.

1486. † Amaury Le Goff.

(1) Il y était encore en 1791. Une note à son sujet, mais sans date, dit de lui : « banni par sentence du juge de paix à 5 lieues de Kervignac. On dit qu'il habite Bignan ; mais le plus souvent c'est à Kervignac qu'il demeure et aux environs, où il continue ses menées. » En 1802, il devint recteur de Grand-Champ.

(2) En 1572, prétextant que la paroisse avait été fondée par ses ancêtres, le seigneur de Kaër en revendiqua le patronage ou la présentation ; mais il fut débouté de ses prétentions.

(3) C'est bien à tort et par suite d'une erreur, qu'on lui a substitué saint Mamert.